

... pas se focaliser sur l'issue de l'histoire, mais sur son déroulement entier. Peu à peu, l'enfant réfléchit aux causes réelles et aux intentions qui ont abouti à la situation. Si l'enfant parvient à développer ses capacités inhibitrices, l'intuition émotionnelle ne se traduira pas immédiatement par un jugement de culpabilité «sans appel» mais par un jugement plus moins immédiat et plus complexe non dénué d'émotions mais combinant la compassion avec la victime avec une compréhension de l'origine accidentelle non intentionnelle susceptible d'adoucir notre jugement sur le lanceur de balle.

Enfin, après cette phase d'entraînement, afin d'étudier un éventuel transfert des connaissances métacognitives acquises lors de la phase d'apprentissage, nous avons réalisé une évaluation post-entraînement avec les vidéos de la personne se balançant au bout d'une corde. Nous avons alors constaté que l'entraînement cognitif avait permis aux enfants de détecter les intentions de l'agent causal et d'inhiber leur réflexe émotionnel pour atténuer la sévérité de leur jugement.

De façon intéressante, nos résultats montrent qu'il est possible de susciter un changement important dans les capacités de jugement moral des enfants d'âge préscolaire et scolaire. Pour cela, il faut réaliser ce qu'on appelle une manipulation «métacognitive exécutive» (qui amène l'enfant à prendre conscience du danger qu'il y a à prendre une décision morale en se fondant uniquement sur l'intuition émotionnelle)) et, lors de la phase d'apprentissage, lui donner des instructions verbales explicites telles que : «ne pas se focaliser exclusivement sur les conséquences de l'accident et la douleur du personnage blessé». Alors ils privilégient les arguments en termes d'intention lors de leurs jugements moraux.

PROGRESSIVEMENT, ON RAJOUTE UN PEU DE RÉFLEXION

Ces données confirment donc la sensibilité des enfants à l'intention des agents en situation de blessure accidentelle, bien que cette sensibilité ne permette pas encore une évaluation morale identique à celle de l'adulte, du moins en l'absence d'apprentissage métacognitif exécutif. D'autre part, cette étude démontre le rôle essentiel des ressources exécutives inhibitrices dans la résolution de ces dilemmes et la capacité à penser au-delà de ses intuitions. Tout l'enjeu du développement de l'intelligence, dans le domaine du jugement moral, serait ainsi d'apprendre à ne pas céder immédiatement à son intuition émotionnelle première avec l'idée que nos intuitions sont bonnes mais doivent être enrichies ou régulées par d'autres connaissances émotionnelles moins

L'intérêt des connaissances en psychologie cognitive est de nous inciter à remettre en question nos intuitions. Non qu'elles soient toujours fausses ou inutiles, mais elles doivent être observées en situation avec une forme de regard critique.

immédiates colorées par l'état mental du personnage «il ne l'a pas fait exprès». Sur le plan éthique, il est indispensable de noter qu'il n'y a pas de réponse «bonne» ou «mauvaise» dans le domaine du jugement moral, mais il est d'un intérêt sociétal majeur de savoir que dès l'enfance, nous pouvons développer des connaissances de plus haut niveau nous permettant de combiner les connaissances intuitives émotionnelles sur la victime et les connaissances élaborées sur l'intention plus ou moins mauvaise d'un agresseur, en vue d'un jugement moral certes moins immédiat mais plus complet et plus juste.

Tous, enfants ou adultes, nous sommes enclins à formuler des jugements ou prendre des décisions sur la base de nos intuitions. Nous devons toutefois savoir que ces intuitions ont à la fois l'avantage de nous faire économiser un lourd processus de pensée, et le désavantage de nous précipiter parfois vers des décisions absurdes. Mais il faut toujours garder à l'esprit que les pièges intuitifs ne sont pas irrépessibles, et que l'on peut apprendre à les déjouer. Tout d'abord, en connaissant leur existence – ce pourquoi cet article donne quelques pistes – et ensuite en faisant un pas de côté lorsque nous nous apprêtons à agir. Dans de multiples situations (à la banque, lors d'un entretien professionnel ou d'une interaction avec un client) nous évaluons les gains ou les pertes que nous pouvons subir, et le faisons de façon plus ou moins émotionnelle et automatique. Si, à chaque fois, une petite voix nous susurre : «rappelle-toi que tu es en train de juger de façon automatique», nos décisions y gagneront en justesse. Cela ne veut pas dire que ce jugement ou cette intuition sont faux, mais qu'ils doivent être observés en situation avec une forme de regard critique. Ce que le philosophe Gaston Bachelard exprimait par cette formule : «une intuition ne se prouve pas mais doit s'expérimenter». ●

Bibliographie

- C. Gosling et S. Moutier**, Brief Report: Risk-Aversion and Rationality in Autism Spectrum Disorders, *Journal of autism and developmental disorders*, vol. 48, pp. 3623-3628, 2018.
- S. Moutier**, Le développement du raisonnement et du jugement moral, *Psychologie du Développement*, pp. 145-158, 2017.
- D. Kahneman**, *Système 1/ Système 2: Les deux vitesses de la pensée*, Flammarion, 2012.
- M. Cassotti et al.**, Positive emotional context eliminates the framing effect in decision-making, *Emotion*, vol. 12, pp. 926-931, 2012.